



MOTION RELATIVE AU DESENGAGEMENT DES CAF DANS LE CADRE DE LA « PRESTATION DE SERVICE ORDINAIRE »

Après la diminution des prestations dans le cadre des contrats Enfance Jeunesse, nous assistons à un désengagement de la CAF dans le cadre de la PSO (Prestation Service Ordinaire) qui se traduit par une diminution de la prise en compte du temps consacré au repas et aux transports.

Un tel désengagement pourrait mettre en péril l'accueil périscolaire et priver certaines familles en difficulté d'accueil de loisirs ce qui laisserait entendre que les temps de restauration et de déplacements n'ont aucune valeur éducative.

L'impact financier de cette mesure est considérable et constitue un désengagement supplémentaire qui devra être pris en charge par les collectivités locales. Le contexte économique actuel laisse présager des temps difficiles, une demande d'aide sociale accrue et c'est en cette période où la solidarité doit jouer que la CAF se désengage, aggravant par là même une situation des plus délicates.

Considérant que chaque enfant doit pouvoir accéder à moindre frais aux centres de loisirs extra et périscolaire,

Considérant qu'un désengagement des CAF serait préjudiciable aux familles les plus modestes, aux structures d'accueil et aux organisateurs,

Considérant que les temps de restauration sont et doivent constituer des temps éducatifs et qu'un encadrement par des professionnels formés est essentiel lors des déplacements et des repas,

Réuni le 5 novembre, le Bureau de l'Association des Maires du Territoire de Belfort

- **Demande à la Caisse d'Allocations Familiales du Territoire de Belfort de voter une motion à l'instar de celle votée par la CAF Haute-Garonne**
- **Demande instamment à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de revoir ses critères de reversement des cotisations sociales, pour garantir la mise en place de loisirs éducatifs de qualité**

La présente motion est transmise pour information et pour invitation au vote à l'ensemble des collectivités adhérentes à l'Association des Maires du T. de Belfort.

MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Elus signataires :

Michel BERNÉ	Président
Anne-Marie FORCINAL	1 ^{ère} Vice-Présidente
Gérard GUYON	2 ^{ème} Vice-Président
Etienne BUTZBACH	3 ^{ème} Vice-Président
Robert DEMUTH	4 ^{ème} Vice-Président
Hubert ECOFFEY	5 ^{ème} Vice-Président
Yves DRUET	Secrétaire

Le Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort,

Michel BERNÉ.